



SÉANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ
.....
**PRÉSENTATION DU RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
SUR LES ACTIVITÉS DE LA MINUSMA**
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
**DÉCLARATION DE
SON EXCELLENCE DESIRE WULFRAN IPO
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT
DE LA COTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

New York, le 16 janvier 2019

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Ma délégation salue la présence parmi nous de Mme Kamissa CAMARA, Ministre des Affaires Étrangères du Mali, à qui elle adresse ses chaleureuses félicitations pour sa nomination à cette haute fonction, ainsi que ses vœux ardents de succès dans la lourde et exaltante mission qui lui a été confiée.

Elle félicite Madame Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix pour la qualité de sa présentation du Rapport du Secrétaire général sur l'état de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, ainsi que les appuis multiformes de la Mission Multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), à la recherche de la paix et de la stabilité durables dans ce pays, conformément à la Résolution 2423 (2018).

Ce rapport appelle de la part de ma délégation, des observations sur les situations politique, sécuritaire et humanitaire au Mali.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire prend note avec intérêt de l'évaluation faite par le Secrétaire général, des actions menées par les parties maliennes, en vue de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger, qui demeure primordial pour une sortie de crise durable au Mali.

Elle salue à cet égard, la création d'un Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale, outil institutionnel qui permettra sans doute une meilleure coordination de l'action gouvernementale dans l'opérationnalisation de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

Mon pays exhorte les acteurs politiques maliens, ainsi que la société civile, à conjuguer davantage leurs efforts, en vue d'un retour durable de la paix et de la stabilité au Mali, particulièrement dans les régions du nord et du centre.

Le Pacte pour la paix, signé le 15 octobre 2018, qui appelle à une approche plus inclusive du processus de paix, de même que l'engagement des groupes armés signataires à adhérer à un processus de Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) accéléré et l'intégration des éléments du Mécanisme Opérationnel de Coordination à Gao, Kidal et Tombouctou, nous apparaissent comme des signaux encourageants.

Dans ce contexte, il est indispensable que les efforts des acteurs locaux soient appuyés par un soutien constant de la communauté internationale, y compris des Nations Unies, de la CEDEAO et de l'Observateur Indépendant, qui doivent maintenir leur niveau de mobilisation en faveur de la paix au Mali.

Mon pays encourage les Autorités maliennes à capitaliser sur la dynamique positive de l'élection présidentielle, en vue d'organiser les élections législatives, qui renforceront davantage l'ancrage de la démocratie au Mali.

Monsieur le Président,

Au plan sécuritaire, la Côte d'Ivoire partage les préoccupations exprimées par le Secrétaire général sur la situation dans les régions nord et centre du Mali notamment, où les attaques de groupes extrémistes et les épisodes récurrents de violences communautaires sapent les équilibres sociaux, fondements de la coexistence pacifique entre les populations.

Il est indéniable que les violations de Droits de l'Homme par les groupes extrémistes et l'émergence des groupes d'auto-défense compromettent tous les efforts déployés par le Gouvernement malien et la communauté internationale pour rétablir la paix et la stabilité dans ces régions.

Cette situation appelle de la part de notre Conseil, des mesures urgentes en vue du redéploiement des institutions policières et judiciaires, devant permettre à l'Etat malien d'assurer pleinement ses fonctions régaliennes.

La Côte d'Ivoire appelle donc à la poursuite du soutien de la MINUSMA au renforcement des capacités des Forces armées et de la police maliennes, ainsi qu'à leur redéploiement afin qu'elles assurent la protection des civils dans les régions affectées. Ces mesures doivent s'accompagner de l'amélioration des capacités des institutions judiciaires, notamment celles spécialisées dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Il importe également d'impulser davantage le processus DDR et la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), indispensables à la réduction des violences et la construction d'une armée malienne, républicaine et instrument de paix et de stabilité.

Mon pays se réjouit à cet effet, du lancement, le 6 novembre 2018, du processus DDR ad hoc accéléré, qui a permis l'intégration de combattants issus des groupes signataires. Ceux-ci assureront à leur tour la sécurisation du processus DDR, sous le contrôle de la Commission Technique de Sécurité et grâce à l'action armée contre les groupes terroristes.

Monsieur le Président,

La situation humanitaire précaire qui pourrait, selon le Rapport du Secrétaire général, affecter 7,2 millions de personnes en 2019, reste un sujet de vive préoccupation.

La Côte d'Ivoire salue l'assistance fournie par les organismes spécialisés. Elle reste toutefois persuadée que les réponses multiformes aux défis humanitaires doivent s'inscrire dans le cadre d'une approche fondée sur la promotion du développement économique, y compris la lutte contre la pauvreté et le chômage, causes sous-jacentes de l'insécurité et de l'instabilité au Sahel en général.

A cet égard, il convient de saluer le lancement de l'"Alliance pour le Sahel" et du « Plan de Soutien au Sahel », qui ont pour objectifs d'intensifier et de mieux coordonner l'appui aux Etats de la région, dans leurs efforts de réalisation de l'Agenda 2030, pour une prospérité partagée et un environnement sécurisé au nord Mali et dans la région du Sahel.

Mon pays salue les efforts conjugués des Etats membres du G5-Sahel et des donateurs internationaux, qui ont permis, lors de la Table Ronde tenue à Nouackchott le 6 décembre 2018, de mobiliser 2,4 milliards d'Euros, pour le financement des 40 projets structurants inscrits au Programme d'Investissements Prioritaires 2019-2020.

Monsieur le Président,

La MINUSMA, pilier essentiel du dispositif sécuritaire actuel au Mali et dans la région, mérite le soutien constant de notre Conseil.

La complémentarité de ses actions avec les différentes forces en présence, à savoir les forces armées maliennes, la Force Conjointe du G-5 Sahel, l'opération Barkhane et les Missions européennes, constitue un atout considérable dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé dans toute la région.

Dès lors, il nous apparaît impérieux de veiller à en renforcer les capacités afin de réagir efficacement, voire d'anticiper les attaques contre ses personnels civils et militaires.

Monsieur le Président,

Les attaques terroristes qui s'étendent aux pays voisins, interpellent sur le fait que, bien au-delà des frontières maliennes, la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée constitue un enjeu de sécurité régionale. Elle nécessite à cet effet, des efforts coordonnés de tous les acteurs régionaux et internationaux.

La Côte d'Ivoire se réjouit de l'unité du Conseil et de la mobilisation constante de la communauté internationale autour de la MINUSMA, ainsi que son appui logistique et opérationnel à la Force Conjointe du G5-Sahel, conformément à la Résolution 2391.

Elle renouvelle son appel au renforcement du soutien du Conseil de Sécurité au Gouvernement malien.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire réitère sa conviction et sa confiance aux forces vives et au Gouvernement maliens à traduire en réalité, l'aspiration profonde du peuple malien à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

Je vous remercie.